



Bègles, le 19 décembre 2019

RP
Affaire suivie par Romain PORCHERON
Tél.: 05.56.49.95.98
r.porcheron@mairie-begles.fr

Objet : demande au titre du droit d'accès aux documents administratifs

Monsieur,

Par le biais de votre courriel du 26 novembre, vous me faisiez part de votre demande de communication de la liste des subventions accordées aux associations par la Ville de Bègles pour la période 2014-2019.

La Ville de Bègles fait partie des villes pilotes en matière d'Open Data et porte ainsi à la connaissance de tous un certain nombre de données participant de la transparence de l'action publique et de l'implication des citoyens dans la décision publique.

Je vous invite ainsi à prendre connaissance des données disponibles à ce jour sur le site internet de la Ville pour les années 2017 à 2019 concernant les attributions de subventions aux associations :

- Année 2017 : <https://www.mairie-begles.fr/le-budget-2017/>
- Année 2018 : <https://www.mairie-begles.fr/le-budget-2018-de-la-ville-de-begles/>
- Année 2019 : <https://www.mairie-begles.fr/le-budget-2019-de-la-ville-de-begles/>

Ces données doivent encore être complétées afin d'offrir un panorama complet de notre politique d'accompagnement des acteurs associatifs. C'est pourquoi j'ai demandé à mes services de compiler les données complètes exigées par la loi afin d'en porter publication dans un délai bref.

Dans l'attente de la publication de ces éléments, mes services restent à votre entière disposition afin d'organiser une consultation de ces données complètes en Mairie.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Pour le Maire,
Le conseiller Municipal délégué



Pascal LABADIE